



Schläfli Ruedi

Situation alarmante dans les exploitations agricoles

Cosignataires : ---	Date de dépôt : 30.01.2017	DIAF
---------------------	----------------------------	------

Dépôt

Depuis l'introduction de la politique agricole (PA 14-17), les situations économique et sociale n'ont cessé de se dégrader pour les exploitations agricoles en Suisse et dans le canton de Fribourg !

N'ayant plus peur de le dire aujourd'hui, la politique agricole en Suisse « tue » ses paysans ! Plusieurs agriculteurs ne pouvant plus faire face à une bureaucratie exorbitante pour respecter un cahier des charges de la Confédération sur les paiements directs (PA 14-17) se trouvent devant une chute des prix vertigineuse des produits agricoles (lait d'industrie, céréales, sucre, oléagineux, etc.). N'arrivant plus à payer leurs intérêts ou leurs dettes, ils décident d'arrêter leurs activités agricoles ou pire se donner la mort !

De plus en plus souvent les agriculteurs se trouvent aussi devant un manque de liquidité financière, tout au long de l'année, dû à un mauvais échelonnement des paiements directs (versement en juin, novembre et décembre).

Je remercie le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil d'Etat est-il au courant de la situation critique dans les exploitations agricoles du canton de Fribourg et en Suisse ?
2. Le Conseil d'Etat prend-il toutes les mesures pour alléger substantiellement les charges bureaucratiques insupportables pour les exploitations agricoles ?
3. Le Conseil d'Etat sait-il se faire entendre et défendre les intérêts des agriculteurs fribourgeois selon la loi sur l'agriculture (LAGri) auprès des filières agricoles (distributeurs, transformateurs, etc.) pour garantir, aux agriculteurs, des prix corrects à la production ?
4. Quelles sont les relations du Conseil d'Etat avec les différents comités de la défense professionnelle agricole du canton et de Suisse ?
5. Que peut faire le Conseil d'Etat pour mieux échelonner les versements des paiements directs tout au long de l'année ?
6. Quelle est la stratégie agricole du Conseil d'Etat pour la législature 2017 – 2021 ?
7. Existe-t-il une statistique sur le suicide des agriculteurs dans le canton de Fribourg ?
8. Quels moyens sont donnés par l'Etat aux agricultrices et agriculteurs du canton pour faire face à leurs difficultés ?

—